

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/04/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/04/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 07/04/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_097-DE
		des assemblées

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

3

Séance Publique ordinaire du **31 mars 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 18 mars 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉSANGLES

Ont donné procuration :

M. Loïc DÉSANGLES à M. Joël VAN DEN BON

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Décisions adoptées par Monsieur le Maire du 29 janvier au 6 mars 2025

RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil Municipal en date du 16 octobre 2021, Monsieur le maire informe l'assemblées des décisions prises du 29 janvier au 6 mars 2025.

DATE	TITRE
6.02.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 38 rue Alsace Lorraine (BY 284) appartenant à Madame Mauricette Luxembourg, proposé par Maître Corinne Podechard.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
 Reçu en préfecture le 07/04/2025
 Publié le 07/04/2025
 ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_097-DE

10.02.25	La commune a décidé d'attribuer à Monsieur François Heurtault et Madame Cécile Arnould, une concession de 4,5 m ² au cimetière Saint Gervais d'une durée de 50 ans à compter du 22/1/2025, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 1 575 €.																																																		
10.02.25	La commune a décidé d'attribuer à Madame Nelly Boscher, une concession de 4,5 m ² au cimetière Saint Gervais d'une durée de 50 ans à compter du 31/12/2024, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 1 575 €.																																																		
10.02.25	La commune a décidé d'attribuer à Daniel Gutleben, une concession de 5 m ² au cimetière Saint Gervais d'une durée de 50 ans à compter du 10/2/2025, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 1 750 €.																																																		
13.02.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 7 Impasse des Alouettes (AI 296, AI 298), proposé par Maître Marc Gauthier d'Aunous de Roquebrune.																																																		
13.02.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 2 chemin de la Colline (BX 107) appartenant à Madame Marie-Thérèse Michels, proposé par Maître Lukas Scheinhardt.																																																		
21.02.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 92 rue Nationale (CK 279) appartenant à Monsieur et Madame Aurore et Stéphane Camus, proposé par Maître François-Xavier ROUX																																																		
21.02.25	La commune a décidé de signer avec la société Vet-Bigorre, domiciliée ZAC de Clarac - 17 rue François Mauriac - 32 000 AUCH, le devis d'un montant de 10 942,55 € TTC, pour la fourniture de l'ensemble des vêtements de travail des agents des services techniques.																																																		
21.02.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 20 route de Saint Clar, (BS 10, BS11) appartenant à Mesdames Lisette Parage et Michèle Arrus, proposé par Maître Corinne Podechard.																																																		
21.02.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien, sis 4 rue Saint Esprit (CK 17) appartenant à Monsieur Sébastien Capelli, proposé par Maître Corinne Podechard.																																																		
28.02.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis Lieu-dit « Tarin » (AH 209, AH 210, AH 214, AH 215) appartenant à Monsieur Stéphane Tagliaferi, proposé par Maître Corinne PODECHARD.																																																		
3.03.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 9 Cité du Couloumé (BT 382) appartenant à Monsieur Yannick Monte et Madame Malika Bouzlafa, proposé par Maître Yannick Bonnet.																																																		
6.03.25	La commune a décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien sis 2 rue des Chênes (BV 492) appartenant à SCI VICKA (Mr Chenin Mickael), proposé par Maître Marc Gauthier d'Aunous de Roquebrune.																																																		
6.03.25	La commune a décidé de signer les conventions de mises à disposition des locaux communaux suivants, durant la période du 30 janvier au 4 mars 2025 :																																																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>DATE SIGNATURE</th> <th>UTILISATEUR</th> <th>LOCAL</th> <th>DATE MISE A DISPOSITION</th> <th>REDEVANCE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>31.01.25</td> <td>Garonne Brass Band</td> <td>Cathédrale Saint Gervais</td> <td>16.03.25</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>06.02.25</td> <td>Isabelle BONNIN Swahita Yoga</td> <td>Salle au 1^{er} étage de la Maison Roquelaure</td> <td>01.01-19.06.25</td> <td>5,15 € / heure de cours</td> </tr> <tr> <td>10.02.25</td> <td>Mélice Malice</td> <td>Salle omnisports</td> <td>16.02.25</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>13.02.25</td> <td>Solidarité Migrants en Lomagne</td> <td>Salle de la Comédie</td> <td>21-24.03.25</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>13.02.25</td> <td>Patricia CHAPLAIN</td> <td>Salle des Pas Perdus</td> <td>01-30.06.25</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>13.02.25</td> <td>Marie-Aline DEJOUX et Marco HOFFMANN</td> <td>Local sis rue des Frères Danzas (sous l'ancienne école Bladé)</td> <td>01.01-31.12.25</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>17.02.25</td> <td>ACAL32</td> <td>Halle aux Grains</td> <td>15.03.25</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>20.02.25</td> <td>France Ukraine Lomagne Gersoise</td> <td>Halle aux grains</td> <td>22.02.25</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>24.02.25</td> <td>Céline BORDES</td> <td>Salle de Tané</td> <td>16.03.25</td> <td>103 €</td> </tr> </tbody> </table>	DATE SIGNATURE	UTILISATEUR	LOCAL	DATE MISE A DISPOSITION	REDEVANCE	31.01.25	Garonne Brass Band	Cathédrale Saint Gervais	16.03.25	Gratuit	06.02.25	Isabelle BONNIN Swahita Yoga	Salle au 1 ^{er} étage de la Maison Roquelaure	01.01-19.06.25	5,15 € / heure de cours	10.02.25	Mélice Malice	Salle omnisports	16.02.25	Gratuit	13.02.25	Solidarité Migrants en Lomagne	Salle de la Comédie	21-24.03.25	Gratuit	13.02.25	Patricia CHAPLAIN	Salle des Pas Perdus	01-30.06.25	Gratuit	13.02.25	Marie-Aline DEJOUX et Marco HOFFMANN	Local sis rue des Frères Danzas (sous l'ancienne école Bladé)	01.01-31.12.25	Gratuit	17.02.25	ACAL32	Halle aux Grains	15.03.25	Gratuit	20.02.25	France Ukraine Lomagne Gersoise	Halle aux grains	22.02.25	Gratuit	24.02.25	Céline BORDES	Salle de Tané	16.03.25	103 €
	DATE SIGNATURE	UTILISATEUR	LOCAL	DATE MISE A DISPOSITION	REDEVANCE																																														
	31.01.25	Garonne Brass Band	Cathédrale Saint Gervais	16.03.25	Gratuit																																														
	06.02.25	Isabelle BONNIN Swahita Yoga	Salle au 1 ^{er} étage de la Maison Roquelaure	01.01-19.06.25	5,15 € / heure de cours																																														
	10.02.25	Mélice Malice	Salle omnisports	16.02.25	Gratuit																																														
	13.02.25	Solidarité Migrants en Lomagne	Salle de la Comédie	21-24.03.25	Gratuit																																														
	13.02.25	Patricia CHAPLAIN	Salle des Pas Perdus	01-30.06.25	Gratuit																																														
	13.02.25	Marie-Aline DEJOUX et Marco HOFFMANN	Local sis rue des Frères Danzas (sous l'ancienne école Bladé)	01.01-31.12.25	Gratuit																																														
	17.02.25	ACAL32	Halle aux Grains	15.03.25	Gratuit																																														
	20.02.25	France Ukraine Lomagne Gersoise	Halle aux grains	22.02.25	Gratuit																																														
24.02.25	Céline BORDES	Salle de Tané	16.03.25	103 €																																															

24.02.25	Secours Catholique	Halle aux Grains	02.03.25 Envoyé en préfecture le 07/04/2025 Gratuit
28.02.25	Crédit Agricole de Lectoure	Salle omnisports	28.03.25 Reçu en préfecture le 07/04/2025 206 €
28.02.25	Amicale Lectouroise pour le Don du Sang Bénévole	Pavillon Souviron (2 placards)	Publié le 07/04/2025 ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_097-DE S2LO

Le conseil municipal prend acte de la communication.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN



[Handwritten signature of Emilie Sarran]

Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



[Handwritten signature of Xavier Ballenghien]

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 AVR. 2025
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 AVR. 2025